



Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du citoyen, le mercredi 16 février 2011, à 17 h 30.

PRÉSENCES : Membres

M. Joseph De Sylva, président et conseiller, district du Versant
M. Stéphane Lauzon, conseiller, district du Lac-Beauchamp
M^{me} Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée-du-Parc
M. Gilbert Jolin, membre citoyen
M. Jean-Guy Landriault, citoyen
M. L. Pierre Cousineau, TCARO
M. Jean-Marc Purenne, Loisir sport Outaouais
M^{me} Chantal Patrice, Commissions scolaires
M. Carl Cléments, Kino-Québec
M. François Grenier, Québec en forme

Ressources internes

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M. Yess Gacem, directeur adjoint du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés
M^{me} Caroline Séguin, responsable en loisir, centre de services d'Aylmer

ABSENCES

MOTIVÉES : M. Sylvain Pamerleau, citoyen
M. Michel Roy, membre citoyen

INVITÉS :

M. David Roberge, président - Gymnastique Gatineau
M^{me} Johanne Ladouceur, trésorière - Gymnastique Gatineau
M^e Guy Roy, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

DISTRIBUTION : Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

1. OUVERTURE

Monsieur Joseph De Sylva ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

M. De Sylva invite M. Cousineau, représentant la Table de concertation des aînés retraités de l'Outaouais, à adresser quelques mots en tant que nouveau membre à la Commission.

M. Cousineau se joint à notre comité et représente l'organisme TCARO suite au départ de M. Riopel. Ce dernier est un ancien fonctionnaire aux Affaires étrangères. Suite aux départs des aînés et retraités fédéraux et des aînés en général, il a fait partie de l'Association des retraités fédéraux. À la TCARO, il a été élu comme vice-président suite à la nomination de M. Riopel au poste de président. Il souligne qu'il va essayer de faire son possible pour protéger les acquis des aînés.

M. De Sylva remercie M. Cousineau. Par la suite, il invite M. Roberge à adresser quelques mots aux membres de la Commission.

M. David Roberge se présente, il est président de Gymnastique Gatineau, club nouvellement formé et qui a comme objectif de regrouper les quatre clubs de gymnastique de la région, soit des secteurs d'Aylmer jusqu'à Buckingham. M^{me} Johanne Ladouceur qui l'accompagne est trésorière de cette nouvelle corporation.

M^{me} Ladouceur est vice-présidente des opérations du club Gym-Action depuis neuf ans.

M. De Sylva les remercie.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CL SVC-2011-04

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Stéphane Lauzon**

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Adoptée.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 JANVIER 2011

CL SVC-2011-05

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DU 19 JANVIER 2011**

**Il est proposé par Gilbert Jolin
Appuyé par Chantal Patrice**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2011.

Adoptée.

3.1 Tableau des suivis

Le tableau des suivis est déposé pour information.

4. DOSSIER GYMNASTIQUE GATINEAU

M. De Sylva invite M. Roberge à prendre la parole. Ce dernier est accompagné de M^{me} Ladouceur, trésorière. Il remercie la Commission de les accueillir et de leur permettre de faire le point sur le Club de gymnastique Gatineau.

M. Roberge fait un retour sur la situation, il aborde l'historique des clubs jusqu'à la décision de fusionner les clubs sur le territoire.

Il nous présente l'échéancier des différentes étapes des éléments qui ont été complétés et qui sont en cours. Il souligne également la nomination de la nouvelle directrice générale, soit M^{me} Amanda Tambakopoulos.

Il reste encore beaucoup de travail à compléter, mais pour l'instant tout se déroule bien et respecte l'échéancier prévu.

M. Gacem s'interroge, au bénéfice des membres de la Commission, sur le déroulement des rencontres avec tous les représentants.

M. Roberge souligne le travail du consultant M. Richard Blanchette qui est très important dans ce dossier. M. Roberge trouve qu'il y a beaucoup moins d'embûches que ce qu'il avait prévu, qu'il y a une pleine collaboration de tous les clubs et tout se déroule très bien.

M^{me} Ladouceur précise que deux comités ont été formés. Le premier « Comité finances » a été formé d'un membre de chacun des clubs dans le but de développer des outils budgétaires, de procéder à la préparation des états financiers proformat pour être utilisés au niveau des demandes de financement. Le second « Comité de ressources humaines » qui a également le mandat de voir à la structure et voir également ce qui se fait dans d'autres clubs et de développer les meilleures pratiques pour être capable de mettre les choses en place. Ces deux comités sont actifs et d'autres se grefferont dans un avenir rapproché.

Un point également important est l'harmonisation des ressources humaines, les salaires, les responsabilités des quatre clubs, les cotisations, l'offre de service, etc., mais le travail va bon train. Il n'y a aucun retard dans les échéanciers présentement.

M. Rousseau les remercie pour le travail qui est fait, et précise que la situation n'a pas toujours été facile. La vision qu'avait la Commission et le Service à moyen terme et voir que le tout est en train de se créer est très valorisant. Voir également tout le travail accompli jusqu'à maintenant et de voir vers où l'on s'en va est très rassurant. Cependant, au-delà de tous ces dossiers techniques, M. Rousseau s'interroge s'il y a des enjeux auxquels les membres de la Commission et le Service devraient être informés.

M. Roberge souligne qu'une demande de l'ordre financière sera déposée sous peu à la Ville. Il faut comprendre que le nouveau club n'a aucun revenu présentement, et ce, jusqu'en septembre, c'est-à-dire jusqu'aux premières inscriptions vers le nouveau club. Il est certain qu'un soutien financier afin de les aider jusqu'au 1^{er} septembre serait grandement apprécié.

Un autre enjeu important : les actifs des clubs. Avec la création du nouveau club et la dissolution des anciens clubs, ces derniers possèdent des avoirs et des actifs. Il y a des interrogations à savoir comment ils seront transférés à la nouvelle corporation ou dispersés dans la communauté. Les clubs auront donc à statuer sur ce point. Ce point est très important pour Gymnastique Gatineau afin de connaître leur décision dans un avenir rapproché. Pour cette raison, au prochain conseil d'administration du mois de mars, ce sujet sera à l'ordre du jour.

M^{me} Ladouceur souligne également qu'un grand défi sera d'arriver à un budget équilibré. Devant la méga structure qui amène des nouveaux coûts, il faudra trouver cet équilibre et s'assurer que l'on peut le maintenir à long terme. Le positionnement du Club sera très important à l'interne. Il faudra également s'assurer que cette perception de l'externe soit maintenue et que le Club a une bonne base financière et qu'il est capable de s'acquitter de ses engagements financiers et d'opérer à long terme.

M. Roberge précise qu'il communique cette information aux membres des quatre clubs existants. Des communiqués de presse ont été envoyés. Il faudra également faire des efforts supplémentaires afin d'informer les parents et athlètes pour les prochaines étapes.

M. Gacem, précise qu'une demande du club sera déposée à la Ville. Selon les paramètres des programmes du Cadre de soutien, une analyse sera faite et une présentation aura lieu à la Commission. Les membres auront donc un rôle à jouer au niveau de ce dossier.

M. Grenier s'interroge si le club a d'autres soutiens autre que la Ville. M. Roberge précise que présentement, le club reçoit une aide des fédérations québécoise et canadienne de gymnastique, mais il n'y a pas d'aide financière. La Fédération québécoise joue un rôle de conseiller lors de la sélection du directeur général ainsi que des conseils au niveau de la structure.

Concernant les centres régionaux, dont Gatineau en faisait partie et qui était un centre régional d'entraînement et qui était associé aux Gymélites, l'aide sera transférée à Gymnastique Gatineau et le tout devrait apporter des bénéfices, dont entre autres des équipements et des avantages tout en étant le nouveau centre régional d'entraînement.

M^{me} Apollon remercie M. Roberge pour la présentation et de tout le travail accompli jusqu'à maintenant, le tout permet de voir naître le nouveau club de gymnastique que tous attendent tant. Elle s'interroge sur le legs que feront les clubs de gymnastique pour le nouveau club. M. Roberge souligne qu'il appartient à chacun des quatre clubs de prendre cette décision.

M^{me} Apollon s'interroge sur les subventions versées aux différents clubs. M. Gacem précise qu'il n'y a nécessairement de l'argent direct, mais plutôt du support en service et en prêt de plateaux.

M. Purenne s'inquiète sur le programme de support versé aux athlètes dans les différents clubs et informe M. Roberge de porter une attention particulière lors de la formation du nouveau club de gymnastique.

M. De Sylva remercie M. Roberge pour sa présentation ainsi que M^{me} Ladouceur pour tout le travail accompli jusqu'à maintenant et souhaite que tout puisse continuer dans l'harmonie.

5. BILAN - DOSSIER TENNIS

M^{me} Séguin nous informe du dossier tennis. Elle précise les deux enjeux qui sont la carte Accès Gatineau ainsi que la tarification. Elle désire nous rappeler que suite à une rencontre à la Commission où les clubs étaient venus faire une présentation, la Commission avait recommandé un moratoire concernant la tarification pour l'année 2011 et la formation d'un comité de travail.

Le 8 décembre 2010, une rencontre a eu lieu avec les quatre clubs et où M. De Sylva était également présent. L'objectif de la rencontre était de prendre le temps d'avoir une compréhension commune et mieux répondre aux questions des différents clubs. La revue des prémisses et des recommandations a été faite. Les intervenants ont pu ainsi obtenir réponses aux interrogations. Ceci a permis de clarifier des points et à la fin de la rencontre chaque club a été invité à s'asseoir avec le répondant de son centre de services pour élaborer une entente afin de libérer des heures pour les utilisateurs de la carte Accès Gatineau pour la pratique libre. Au départ, 30 % des plateaux incluant les heures de pointe était visé, mais pour la première année, les centres de services n'ont pu satisfaire cette demande. Les agents ont rencontré chaque club afin de voir ce qui pouvait être fait et aussi reparler du budget de surveillance des terrains afin d'augmenter la sécurité sur les sites. Le tout s'est bien déroulé.

La problématique la plus criante s'est révélée dans le secteur d'Aylmer. Une autre rencontre a eu lieu le 17 janvier dernier pour ce secteur. Il semble que le message transmis du 8 décembre n'avait pas bien été compris. Alors, en compagnie des élus du secteur d'Aylmer, l'information a été retransmise et ainsi répondre également aux interrogations de tous. Les élus du secteur ont pu ainsi recommander au club du secteur de s'asseoir avec les personnes du centre de services et ainsi bâtir un horaire pour la pratique libre du tennis.

M. De Sylva confirme que les élus du secteur ont bien compris le besoin exprimé par la Ville et en ont appuyé la démarche.

M^{me} Séguin souligne qu'il reste les heures à finaliser dans le secteur d'Aylmer. Les heures libérées par le club sont un peu décevantes.

Suite à cette première année d'implantation, les clubs pourront constater les changements que le tout va apporter et espèrent que cette expérience sera positive et permettra d'avoir une meilleure entente pour l'an prochain.

M. Patrick Beauvais, du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, travaille à rencontrer chaque secteur afin de faire l'implantation de la surveillance et de faire valoir les avantages pour les clubs.

Il reste à finaliser la publicité aux citoyens pour les encourager à pratiquer ce sport et d'utiliser la carte Accès Gatineau.

M. De Sylva remercie M^{me} Séguin pour le travail effectué dans son secteur malgré les difficultés rencontrées.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune personne ne s'est présentée.

7. POLITIQUE ALIMENTAIRE

M. Rousseau présente M^{me} Anick Fortin qui est agente de développement au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, Division qualité de vie. Il souligne aux membres que ce sujet avait été discuté à la Commission. Nous avons mandaté la Division qualité de vie et M^{me} Fortin travaille sur ce dossier afin de revoir les paramètres de la Politique alimentaire pour l'ensemble des installations sportives, tout en étant cohérent dans la vocation et la mission de nos installations, un peu comme le Centre sportif où aucune friture n'est permise. L'idée est de voir comment cette politique sera étalée à l'ensemble de nos plateaux. Une présentation sera faite au conseil dans les prochaines semaines et il invite M^{me} Fortin à faire sa présentation.

M^{me} Fortin nous présente donc les objectifs de la présentation.

Elle fait un retour sur l'historique du dossier et précise qu'en 2010, le projet a été inscrit au plan d'action de la Commission Gatineau, Ville en santé.

Elle fait également l'état de situation, nous parle de l'offre de services, de l'engagement des partenaires, des engagements de la Ville, des raisons qui tendent vers une politique alimentaire, des démarches entreprises jusqu'à maintenant, du but de la politique, des principes directeurs, des orientations, des champs d'application, des stratégies d'interventions préconisées et du suivi de la politique.

Suite à la présentation, M. Purenne souligne deux éléments. Le premier, il s'interroge face aux boissons énergisantes. M^{me} Fortin souligne l'importance d'impliquer des experts dans les plans d'action et cet élément restera à être validé. Un autre élément soulevé est le prix élevé de la saine alimentation. Il cite en exemple le Centre sportif où plusieurs personnes ont signalé ce point. M^{me} Fortin souligne qu'effectivement suite à une réflexion avec les nutritionnistes, la saine alimentation est un peu plus chère que la malbouffe, cependant, suite à une vérification avec le Service des approvisionnements, il faudra voir dans les soumissions futures, de bien s'assurer de définir les critères désirés.

M. Grenier souligne qu'un lien doit être également fait avec la formation des entraîneurs, afin de les sensibiliser et que ces derniers puissent soutenir la politique à la base. Il a aussi quelques interrogations face aux boissons énergisantes, surtout celles à forte teneur en caféine. L'autre point non négligeable est de favoriser si possible les producteurs locaux selon les périodes de l'année, cet élément pourrait faire parti du document de la politique.

M. Pamerleau souligne que dans le domaine agroalimentaire, il existe une campagne « Croquez l'Outaouais en santé » du ministère de la Santé, il serait intéressant de faire un lien et souligne qu'il existe de très bons produits locaux. Lorsque l'on parle de politique à développement durable, le tout l'interpelle. Autre point intéressant de la présentation, où il est question des champs d'application au niveau des événements publics et populaires. Il se questionne à savoir comment faire un pas avec ces genres d'événements. Il cite entre autres, le Festival des montgolfières.

M^{me} Fortin souligne qu'un représentant du Festival siège à ce comité. Des aliments ont fait leur apparition sur le site. Le tout se fait de façon graduelle. Plusieurs petits pas ont été faits : rapprochement des organismes, meilleure visibilité. Il reste encore bien du travail à faire. Pour sa part, M. Pamerleau se dit très heureux de cette approche.

M. Cléments s'interroge par rapport à l'approche précédente et actuelle concernant les clubs de hockey dans les arénas.

M^{me} Fortin souligne que dans tout ce cheminement, il a fallu se donner des orientations, il y a eu également beaucoup de questionnement sur les aliments sains, il a fallu se donner des balises.

Du côté des commissions scolaires, elles ont fait des consultations et les gens étaient en accord pour la saine alimentation, ainsi les changements ont été amorcés. Il est certain que nous désirons augmenter l'offre alimentaire d'aliments sains et il est important de traiter du sujet avec les associations sportives de hockey et qu'ils se sentent soutenus et appuyés.

L'objectif premier de cette action est d'élaborer une politique et de pouvoir offrir un meilleur choix alimentaire. C'est dans cette optique que les associations vont pouvoir initier et cette démarche se fera sur une période de cinq ans.

M. Purenne se demande si les associations de type regroupement (soccer, régionaux, etc.) vont être incluses dans cette approche.

M^{me} Fortin souligne que le comité réfléchit sur des orientations et des messages à transmettre, il faut y aller de façon graduelle. La sensibilisation est un élément clé auprès des organismes et associations et il faut également mentionner le changement de culture qui s'opère graduellement. Et les associations touchées de près seront consultées.

M^{me} Patrice souligne que les commissions scolaires ont fait un grand pas et le virage santé est amorcé. Les écoles ont intégré la saine alimentation à leurs menus. Beaucoup d'activités ont été mises de l'avant afin d'en faire la promotion.

M. Grenier souligne qu'il serait intéressant pour les associations, en raison de leur manque d'expertise, qu'elles puissent obtenir une aide pour l'appui de la mise en marché, afin de faciliter le tout.

M^{me} Fortin précise que beaucoup d'outils sont existants et que le volet promotion est très important dont les messages clés, les bons aliments, etc.

M. Jolin précise que c'est vrai que le changement s'est amorcé, mais au niveau du hockey à Gatineau, les revenus baissent et il s'interroge comment refinancer les associations pour palier.

M. Rousseau souligne que le Service est à regarder la mécanique et une analyse comptable est en cours pour voir si des solutions pourraient être apportées. Il est certain que certaines pertes de revenus sont à prévoir.

M. De Sylva remercie M^{me} Fortin pour sa présentation

CL SVC-2011-06

RECOMMANDATION - POLITIQUE ALIMENTAIRE

**Il est proposé par François Grenier
Appuyé par Jean-Marc Purenne**

QUE les membres de la Commission recommandent au conseil d'adopter la Politique alimentaire à l'intérieur de ses infrastructures municipales.

Adoptée.

8. ENTENTES INTERMUNICIPALES

M. Rousseau désire présenter un dossier important au Service, soit celui des ententes intermunicipales. Depuis plusieurs années, la Ville a de plus en plus de demandes des municipalités adjacentes à la Ville pour profiter de nos installations et de nos services. Actuellement, nous avons une entente avec la municipalité de l'Ange-Gardien qui permet l'utilisation de nos services à 100 % versus un montant compensatoire. Il y a de plus en plus de demandes des autres municipalités concernant certaines utilisations, surtout avec l'arrivée du Centre sportif.

Avec l'ancienne Ville de Gatineau, il y avait une entente avec la municipalité de Cantley pour l'utilisation des plateaux aquatiques que l'on souhaite revoir. M. Roy nous présentera le topo et l'enjeu est une question d'équité comme citoyen contribuable. Plusieurs interrogations sont soulevées.

M^e Roy souligne les objectifs de la présentation, soit d'obtenir du conseil municipal une orientation claire sur les ententes intermunicipales et de déterminer le rôle de la Ville de Gatineau comme métropole de l'Outaouais.

M^e Roy fait part de l'historique de la municipalité de Cantley. Il indique également l'entente concernant les résidents de l'Ange-Gardien. Il précise les faits relativement aux non-résidents face aux coûts de la carte Accès Gatineau bibliothèque et la carte Accès Gatineau tarifée pour les activités libres. Il fait part des ententes actuelles avec les municipalités de l'Ange-Gardien et de Cantley et nous informe également des nouvelles demandes.

M^e Roy nous précise également les enjeux importants. Il nous informe de deux options possibles. Il nous fait part des avantages et des désavantages ainsi que des paramètres de négociation.

Suite à la présentation, M. Rousseau résume les faits afin que les membres de la Commission comprennent bien le dossier et les enjeux.

M. Gacem souligne que le cœur du principal enjeu, est de savoir comment le Service va mettre en place des mesures pour faire en sorte que ce sont les citoyens de Gatineau qui soient privilégiés dans l'ensemble de nos programmes et principalement dans les deux programmes contingentés soit l'aquatique et les camps de jour.

Plusieurs interrogations sont soulevées par les membres de la Commission et ils font part de leurs commentaires face à ce dossier.

Suite à la discussion et aux commentaires émis, le Service apportera les correctifs en prévision de la présentation au conseil municipal. Pour cette raison, les membres ne feront pas de recommandation pour l'instant et s'en remettent au Service afin de faire les corrections et faire valoir le tout auprès des élus qui devront prendre position.

9. VÉLO-SERVICES

M. Gacem informe les membres de la Commission du travail fait jusqu'à maintenant dans ce dossier.

Pour nous remettre dans le contexte, M. Gacem précise l'historique Vélo-services inc. et précise également le soutien accordé par la CCN à l'organisme. Il souligne également que la mission de Vélo-services ne cadre pas dans les orientations du cadre de soutien de la Politique des loisirs, du sport et du plein air. En octobre dernier, l'organisme est venu faire une présentation à la Commission pour présenter leur organisme et faire une demande dans le but d'augmenter la subvention versée par la Ville. Suite aux négociations, il souligne l'offre que la Ville désire faire à Vélo-Services et précise également le montant qui sera versé par la CCN à l'organisme. Il énumère également les enjeux importants. Entretemps, le Service désire se pencher sur un niveau de service sur l'ensemble de son territoire en analysant les impacts financiers.

M. Gacem fait part de la recommandation à accorder à Vélo-services inc. et pour le Club optimiste de Buckingham qui dessert le secteur Est dans le cadre de la patrouille à vélo pour la saison 2011.

Suite à la présentation, plusieurs interrogations ont été soulevées. Il en ressort aussi l'importance d'avoir des sentiers récréatifs sécuritaires. Un autre point soulevé est que les demandes de Vélo-services touchent plusieurs aspects des différents départements à la Ville : Travaux publics, Service de police, Loisirs, etc.

Tous s'accordent à ce que le Service des loisirs se penche au cours des prochains mois sur une analyse de la faisabilité de doter la Ville de Gatineau d'un niveau de service qui vise à assurer une patrouille des sentiers et pistes cyclables sur l'ensemble de son réseau. Cette analyse pourrait se faire de concert avec l'organisme et ainsi mieux évaluer les besoins.

**Il est proposé par Carl Cléments
Appuyé par Mireille Apollon**

De recommander au conseil de verser une subvention de 12 000 \$ à l'organisme Vélo-Services inc. dans le cadre de la patrouille à vélo des sentiers récréatifs pour les secteurs d'Aylmer, de Gatineau et de Hull et de verser une subvention de 8 200 \$ au Club optimiste de Buckingham inc. dans le cadre de la Patrouille à vélo pour la saison 2011.

De plus, il est recommandé que le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire se penche au cours de la prochaine année sur l'analyse de la faisabilité de doter la Ville de Gatineau d'un niveau de service qui vise à assurer une patrouille des sentiers et pistes cyclables sur l'ensemble de son réseau.

Adoptée.

10. LOCATION DE TERRAINS DE SOCCER

M. De Sylva souligne qu'il a reçu une correspondance de M. Richard Gravel. Il a également reçu un appel téléphonique de l'entraîneur-chef des Sénior AAA M. Guy Gérard qui lui a fait part de son mécontentement face aux nouveaux coûts des terrains de soccer, dont l'augmentation de 200 % pour la location du terrain de soccer synthétique.

Une rencontre avait déjà eu lieu dans le passé, toutes les associations de soccer étaient au rendez-vous et tous s'étaient entendus.

M. De Sylva précise qu'une rencontre aura lieu au début du mois de mars afin de traiter du sujet et il tenait à informer les membres de la Commission. Le Service sera également présent lors de cette rencontre.

11. CENTRE SPORTIF

Aucun commentaire.

12. CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Aucun commentaire.

13. CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Aucun commentaire

14. VARIA

Aucun point n'a été ajouté.

15. CORRESPONDANCE

Lettre de remerciements - M. Patrick Riopel.

Une lettre de remerciements a été transmise à M. Riopel suite à son départ comme membre de la Commission des loisirs.

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CLSVC-2011-08

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Il est proposé par Jean-Guy Landriault
Appuyé par Stéphane Lauzon**

De lever la séance.

Adoptée.

Président

Secrétaire